

Titre Professionnel ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES - ALTERNANCE (Contrat Pro, Pro A)



Formations d'excellence aux métiers
des services à la personne

INSCRIT RNCP 37715

Certificateur : Ministère du Travail

Date d'enregistrement de la certification au JO : 09 juillet 2023

v11. Déc. 25

PUBLIC

Page 1/3

Tout public ayant validé leur projet professionnel dans les métiers des services à la personne.

Objectifs de la formation

- Permettre l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, tout en privilégiant la relation d'aide à la personne et dans le relais parental dans la prise en charge des enfants.
- Préparer aux trois activités types du métier d'assistant(e) de vie dans une perspective de certification (titre professionnel) pour un accès à l'emploi sur les métiers de l'aide à la personne à domicile.

Objectifs pédagogique

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

- Entretien le logement et le linge d'un particulier.
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.
- Assurer le relai du parent dans la prise en charge de l'enfant à domicile.

Durée 455h en centre	Tarif Coût pédagogique pris en charge à 100%	Pré requis Maîtriser les savoirs de base	Effectif Groupe de 12 stagiaires
-----------------------------------	--	--	---

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié, par l'employeur, par le salarié avec l'accord de ce dernier, par le salarié. Pour chaque demande de formation, notre service réalise un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte vos attentes, vos préférences et vos contraintes.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contacts

Référent administratif : Laura Fontenelle

Référent pédagogique : Saliha Ait Mani

Référent mobilité : Nadia Vanhulle

Référent handicap : Saliha Ait Mani

Renseignement et inscription

Par mail : contact@creafi.fr

Par téléphone : 03.20.13.97.98

Votre référente handicap se tient à votre disposition pour analyser vos besoins de compensation afférents à votre situation.

Elle est joignable au 03.20.13.97.98 ou par mail : refhandicap@creafi.fr

Nos taux Créafi

1° Le taux d'obtention du titre professionnel : **100 %**

2° Le taux de poursuite d'études : **0 %**

3° Le taux d'interruption en cours de formation : **10.10 %**

4° Le taux d'insertion professionnelle : **71 %**

6° Le taux de rupture des contrats d'apprentissage : **15.80 %**

Les taux InserJeunes

1° Le taux d'obtention du titre professionnel : **NC**

2° Le taux de poursuite d'études : **12 %**

3° Le taux d'interruption en cours de formation : **46 %**

4° Le taux d'insertion professionnelle : **57 %**

6° Le taux de rupture des contrats d'apprentissage : **46 %**

Valeur ajoutée

Ce module peut être adapté à l'organisation et aux besoins spécifiques de votre entreprise après une analyse de votre demande. Une équipe d'ingénierie pédagogique est dédiée à l'individualisation de nos formations



*sur les candidats présentés à l'examen

Certification

L'examen du titre ADVF se compose de 3 CCP (Certificat de Compétence Professionnelle)

CCP 1 : Entretien du logement et du linge d'un particulier	111h
CCP2 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels du quotidien	172h
CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile	165h
soit 448h au centre	

Les CCP peuvent être proposés de manière indépendante du Titre Professionnel.

L'obtention d'une certification atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice du métier.

En cas de certification partielle, il est possible de repasser la certification pour valider titre complet.

La certification d'un des CCP est validée à vie sous réserve de modification du titre par le ministère du travail.

Programme

CCP1 : Entretien du logement et du linge d'un particulier (111 heures)

- Relation professionnelle et communication dans le cadre de l'entretien du logement et du linge
- Entretien du logement avec les techniques et gestes professionnels appropriés
- Entretien du linge (détachage, lavage, repassage, couture simple)
- Gestes et postures professionnelles liés à ces activités
- Prévention des risques domestiques et sécurité au travail
- Organisation des tâches domestiques en relation avec les interlocuteurs (personne assistée et famille)

CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (172 heures)

- Relation professionnelle et communication dans le cadre de l'accompagnement de la personne
- Typologie des publics et pathologies
- Techniques et gestes professionnels appropriés aux différentes interventions : toilette, hygiène corporelle et habillage
- Manutention des personnes avec ou sans appareil spécialisé
- Prévention des risques, mise en place de relais et faire face aux situations d'urgence (SST 14h)
- L'aide au repas : courses, préparation des repas, aide à la prise de repas, alimentation, régime
- Psychologie appliquée aux personnes âgées, malades, handicapées, en fin de vie
- Démarches administratives
- Accompagnement dans les loisirs, la vie sociale
- Prévention des risques / sécurité
- Organisation, gestion de l'activité et déontologie (respect de la personne, de ses goûts, de ses habitudes)

CCP3 : Assurer le relai du parent dans la prise en charge de l'enfant à domicile (165 heures)

- Développement de l'enfant et apprentissage de l'enfant
- Alimentation
- Sommeil, rythme de l'enfant
- Jeux, activités, loisirs
- Transmission des informations aux parents, communication
- Contexte légal d'exercice de l'activité (limites des interventions)
- Techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants dans les différentes interventions
- Prévention des risques et sécurité des enfants
- Organisation de l'intervention avec un ou plusieurs enfants

Période en entreprise

Mise en pratique des apprentissages selon la planification avec le maître d'apprentissage selon l'alternance (4jours/5)

Modalités pédagogiques

- Supports de cours centralisés dans un classeur stagiaire
- Création de fiches mémo
- Etudes de cas
- Mises en situation pratiques, jeux de rôles, simulations (aidant-aidé / aidant- famille) : pour cela CREAfi dispose de deux types de plateaux techniques, l'un à Lille et l'autre à Tourcoing, ce qui permet de diversifier les contextes de mises en situation et de proposer des configurations différentes.
- En sous-groupes et en semi-autonomie, préparation de dossiers sur des thématiques choisies : la maladie d'Alzheimer, le handicap moteur, la maladie de Parkinson, la fin de vie etc...

Modalité d'évaluation

- Chaque module des CCP donnent lieu à une évaluation en cours de formation renseignée dans le « livret d'évaluations passées en cours de formation » prévu par le Ministère chargé de l'emploi et selon la dernière version téléchargeable au démarrage de la formation.
- Les CCP 1, 2 et 3 seront évalués selon les modalités du référentiel de certification des certificats de compétences professionnelles « Assistant de vie aux familles » du Ministère chargé de l'emploi
- Simulation, exercices pratiques - Session d'examen

Equivalences

Diplômes de niveau 3 (anciennement V) selon le Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles

Débouchés

- Auxiliaire de vie
- Assistant(e) de vie aux familles
- Assistant(e) ménager(e)
- Agent ou aide à domicile
- Garde d'enfant à domicile

Passerelles avec d'autres certifications (le cas échéant)

- Concours Aide soignant : Dispense des modules 1, 4 et 5
- Concours Auxiliaire de Puériculture : Dispense des Blocs 3, 4 et 5
- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance : Dispense EP1 et EP2
- Concours de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale : Dispense de 2 domaines de formation sur 6
- BEP carrière sanitaires et sociales (BEP CSS)
- Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social : Dispense de 2 modules (DC2 et DC3), un allègement des modules (DC1 et DC4)
- Mention Complémentaire Aide à domicile : Dispense U1
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS) : Allègement DF1, Dispense DF2, Allègement DF3, Dispense DF4
- Titre Professionnel Employé(e) Familiale - Equivalence CCP3
- Titre Professionnel Assistant(e) de Vie : Dépendance : Equivalence CCP1
- Titre professionnel Assistant(e) Maternel(le) / Garde d'enfants : Equivalence CCP2
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales : Equivalence partielle EP1
- CAP Assistant Technique en Milieu Familial Collectif : Equivalence partielle EP1

Intervenants

Nos intervenants justifient d'une expérience de 5 ans minimum dans la pratique professionnelle et garantissent l'interactivité dans la transmission du contenu. La fiche présentant le nom, l'expertise et les compétences des formateurs intervenant durant votre formation vous sera remise en même temps que votre programme de formation lors de votre réunion d'information collective ou en entretien individuel.

Suite du parcours

Pour les titulaires du titre ADVF, il est possible de poursuivre par un Certificat Complémentaire Spécialisation handicap (CCS) ou Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

CCS : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile (105 heures)

Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage

Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie

Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

DEAES : Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

Apprendre à accompagner la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements) et à entretenir son cadre de vie que ce soit à domicile ou en établissement. Il sait instaurer une relation de confiance afin de favoriser la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle et d'un groupe.